

Constitution du bureau

Écrit par LAURENT Eric
Dimanche, 23 Février 2020 00:00

Le club est dirigé par un comité directeur de 15 membres élus par l'assemblée générale ayant lieu chaque année au mois de décembre.

Le bureau est élu pour une période de 3 ans, ensuite celui-ci à la première réunion vote et désigne le président.

Pour la saison 2023, le bureau est constitué de :

Président : **Jean-Claude GERARD**

Vice-présidents: Louis BEGRAND, Ginette MILLIAT, Philippe BOISSEL

Secrétaire : **Ginette MILLIAT**

Trésorier : **Bernard PEUTREC**

Membres : **Yves MASSARD, Michel GAUTIER, Adolphe AZUAGA, Philippe BOISSEL, Jean Yves QUELLARD, Eric LAURENT, Odile PANAGET, Catherine THERAUD, Philippe TIFFANNEAU, Chantal LONGEPEE, Stéphane ROUAUD**

{play}images/stories/audio/sunlounger.mp3|[AUTOPLAY]#000000[BGCOLOR][AUTOREPLAY]/{play}

Constitution du bureau

Écrit par LAURENT Eric

Dimanche, 23 Février 2020 00:00
